

Depuis toujours, **La CFE CGC** est à l'écoute des salariés, communique régulièrement des informations qui vous concernent.

Faisant suite à l'immobilisme de la Direction de la DOAG relative à la négociation de la Fusion OC dans Orange SA, la CFE CGC n'a eu d'autre choix que de remonter cette problématique au plus haut niveau. La CFE CGC ayant fait des propositions écrites sur tous les Items, afin d'avancer sur cette négociation.

Cela illustre la manière avec laquelle la Direction de la DO AG conçoit le dialogue social. La CFE CGC ayant donc décidé de faire une déclaration lors du CSEC (Comité Social et Economique Central) du mois d'août à Paris.

Ci-dessous notre déclaration :

■ Vers un dialogue gagnant-gagnant plutôt qu'une fusion aux forceps....

Bonjour à tous,

L'entreprise s'inscrit plus que jamais dans une logique stratégique orientée quasiment uniquement sur la réalisation d'économie sur l'ensemble de ses activités.

La politique du groupe ne vise qu'à rémunérer les actionnaires, et ce en grande partie au détriment de tous ceux qui produisent la valeur ajoutée, à savoir les personnels d'Orange et de ses filiales.

La fusion d'Orange Caraïbes S.A. avec Orange S.A. pourrait être le beau mariage promis et pourtant...

Alors même qu'il y avait un consensus sur ce mariage de raison, les 16 mois qui viennent de s'écouler ont mis à genoux les bonnes intentions de tous. Le comportement d'Orange S.A. par la voix du DRH de la Direction Orange Caraïbes S.A. et DO Antilles-Guyane, qui négocie la fusion nous interpelle tous.

Sommes-nous au bord du divorce alors qu'après 16 mois, nous n'avons toujours reçu aucun contrat de mariage, vous l'aurez compris d'accord de transition, pour parler un langage juridique compréhensible.

Comment se fait-il, Monsieur le Président, qu'Orange n'arrive toujours pas à contractualiser ses propositions dans un écrit ?

Les manœuvres dilatoires du DRH, les promesses de dates, sans cesse repoussées nous inquiètent.

Devons-nous interpellier plus haut et plus fort pour nous faire entendre ?

Pour mémoire et pour comparaison avec d'autres intégrations, nous sommes entrés dans le processus au début de l'année 2022.

En effet, l'entreprise a ouvert les négociations dans le cadre de l'accord de transition pour cette fusion en mars 2022, oui vous avez bien entendu en mars 2022 !

Au cas où certains ne comprendraient pas, Orange S.A. a, pendant des mois et des mois, présenté la complexité de la maison mère.

Nous nous sommes dès le départ inscrits dans une volonté de dialogue, afin de trouver une voie permettant d'aboutir à un accord d'égal à égal, tant pour l'entreprise que pour les personnels de la société Orange Caraïbes.

Par deux fois la date de cette fusion a été fixée et aujourd'hui, nous sommes à moins de 2 mois de la fusion effective, fixée au 1er octobre 2023.

Le bilan à date est malheureusement bien maigre, et à vrai dire indigne du dialogue social de qualité que vous revendiquez.

À ce jour, nous ne disposons toujours pas de projet d'accord, et nous ignorons le cadre global de la situation post fusion.

De la transparence naît normalement la confiance, mais de votre confusion naît une frustration qui, si vous ne clarifiez pas les choses, peut devenir de la colère, une colère parfaitement légitime que je vous demande d'entendre.

Contrairement à d'autres négociations comme Équant, Orange Caraïbes est une filiale rentable du groupe Orange, et ses personnels sont les artisans de ce succès, et ils méritent, à ce titre, d'être accueillis avec respect dans la maison commune.

Comment envisager une signature sereine de l'accord de transition dans ce contexte.

La CFE-CGC vous demande de rappeler à l'ordre vos négociateurs, à défaut de leur donner un mandat clair.

Nous avons, Monsieur le Président, l'obligation de réussir.

Des propositions ont été faites, notamment par la CFE-CGC, elles attendent une réponse précise et respectueuse de votre part.

Nous avons pris soin de faire une proposition globale qui chiffre la compensation des avantages liés au statut des salariés Orange Caraïbes, traités par bande CCNT. Nous attendons désormais la vôtre.

Cette proposition a été envoyée à la direction depuis le 21 juin 2023, et à ce jour aucune réponse ni aucune promesse de nous répondre, ne nous est parvenue. Ce n'est pas acceptable.

Ce n'est pas là l'idée que nous nous faisons d'une négociation et d'un dialogue sincère et loyal.

Nous vous exhortons donc à réellement négocier avec nous et l'ensemble des autres organisations syndicales, car à seulement quelques semaines de ladite fusion l'espoir de signer cet accord de transition dans de bonnes conditions s'amenuise de jour en jour.

Je vous remercie Monsieur le Président de la réponse que vous allez faire aux personnels d'Orange Caraïbes et je vous remercie également de présider vous-même les prochaines et dernières négociations afin de manifester aux personnels, tout l'intérêt et le respect du groupe Orange qui sera, à partir du 1er octobre 2023, la maison de tous.

Les salariés Orange Caraïbes doivent intégrer le Groupe Orange avec leurs richesses, leurs forces et leurs savoir-faire. Le Groupe Orange se doit les traiter avec respect comme ce fut le cas lors de précédente Fusion et ils ne doivent pas être traités comme le parent pauvre du Groupe.

REJOIGNEZ LA CFE CGC !

Vous avez fait le choix de soutenir notre syndicat pour accompagner au mieux les salariés et nous vous en remercions.

En novembre prochain, pour les prochaines élections du CSE, vous serez la clé de notre réussite, grâce à votre engagement !!!

Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez à nous contacter.



A la CFE-CGC Orange, nous savons faire de l'engagement syndical un booster de carrière.

La CFE-CGC forme et accompagne ses adhérents et ses élus.

Nous défendons des valeurs et un intérêt collectif, pas l'idéologie d'un parti.

Chez Orange, la CFE-CGC n'est pas dédiée aux cadres. Elle défend tous les personnels, quelle que soit leur classification et leur statut, fonctionnaire ou salarié, et nous avons des représentants dans toutes ces catégories de personnels.

Vous pouvez devenir candidat sur nos listes sans être adhérent à la CFE-CGC Orange.

Lucie **JANCZAK** : 06 90 50 70 30
Kevin **CONTOUT** : 06 96 55 12 55
Olivier **GOURLAY** : 06 96 25 96 25
Ambroise **PLAISANCE** : 06 47 31 01 06
Marie **LORET** : 06 94 42 77 01
Hubert **LEMARQUAND** : 06 96 28 97 31
Gaetan **ABSALON** : 06 96 85 46 26
Jean Marc **DARTAGNAN** : 06 89 10 01 12



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !
www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

